

\$20,000,000, qui seront avancés pour aider au projet de l'établissement des soldats sur des terres. Un autre item est de \$40,000,000 aux fins de mettre à exécution les recommandations contenues dans le rapport sur le rétablissement civil des soldats. Ces deux item absorbent \$60,000,000 des \$62,916,000, laissant \$2,916,000 qui doivent être appliqués aux différents item contenus dans le bill.

L'un de ces autres item se rapporte aux dépenses encourues à l'égard de la Commission du Service civil, auxquelles on a pourvu par un bill étudié en cette chambre et dûment adopté.

Il y a un item de \$2,000,000, crédit qui doit être appliqué au paiement de fournitures nécessaires, tels qu'aliments, vêtements, combustible et fourrage pour les animaux dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, la nécessité de ces fournitures provenant de l'insuffisance de la récolte de l'année dernière.

L'honorable M. BOSTOCK: Honorables messieurs, ce bill stipule le vote d'un montant d'argent considérable à cette session du Parlement. Si cette session était la seule tenue cette année, la question ne serait pas aussi sérieuse; mais comme elle est une session supplémentaire, le vote de \$62,916,000, en sus de ce qui fut voté à la dernière session, veut dire le prélèvement d'une forte somme d'argent par voie d'emprunts ou de taxes et accroît les fardeaux imposés au peuple de ce pays. Naturellement, comme l'a fait remarquer mon honorable ami, la plus grande partie de ce montant s'applique au rétablissement civil des soldats, tel que recommandé dans le rapport du comité de la Chambre des Communes, qui a siégé assez longtemps, étudiant un certain nombre des questions qui ont occupé l'attention du public et des conditions que les soldats en général ont considérées comme injustes à leur égard. J'espère que le rapport du comité aura pour effet de satisfaire ces individus et de calmer dans le pays le sentiment de malaise qui a été créé jusqu'à un certain point par l'idée qu'un grand nombre des hommes qui ont si bien combattu au front pour nous et ont fait tant de bien pour leur pays n'ont pas reçu de la part du Gouvernement le traitement auquel ils croyaient avoir droit. J'ai confiance que le crédit maintenant voté devra contribuer grandement à faire cesser ce mécontentement.

Il y a, de plus, un montant de \$20,000,000 pour pourvoir à "des avances aux soldats s'établissant sur des terres et au coût de l'administration des lois concernant l'éta-

blissement des soldats, de 1917 et 1919, y compris l'aide des commis". J'oublie le montant que nous avons voté à la fin de la dernière session, mais les deux sommes réunies feraient, je pense, un total considérable avancé pour ces fins. Il m'est venu à l'idée de me demander si cet argent a été dépensé pour le plus grand bénéfice de ceux qu'on avait probablement l'intention d'aider. On a, en différentes occasions, attiré mon attention à des plaintes concernant la façon dont les soldats avaient été traités lorsqu'ils ont tenté de s'établir sur les terres. Dans un bon nombre de cas, on a constaté que la procédure établie pour la distribution de cet argent, ou pour accorder une subvention dans un cas particulier, avait imposé un assez long délai, et dans certaines parties de la province d'où je viens l'idée s'est répandue parmi les soldats rapatriés que cette procédure est trop incommode et qu'il y a trop de routine administrative se rattachant à cette entreprise. Le résultat en a été que, dans certains cas, les pétitionnaires ont été retardés dans leurs projets et n'ont pu s'établir aussi facilement qu'on le croyait généralement. Je ne sais pas si c'est bien ici l'endroit où l'on pourrait bien profitablement discuter cette question; mais je voulais y attirer l'attention du ministre, parce que je pense que nous désirons tous que les hommes qui voudraient s'établir sur des terres puissent le faire le plus tôt possible.

Il y a ici un autre item de \$2,000,000 pour des terres et parcs fédéraux. Il est semblable aux autres item que nous avons dû voter en différents temps dans le but d'améliorer la situation dans l'Ouest, où les cultivateurs avaient souffert des conditions défavorables de la température. Je ne sais si mon honorable ami est en état de nous dire jusqu'à quel point l'argent voté par le passé a été remboursé au trésor du Gouvernement, ou si ces \$2,000,000, et, je suppose, l'autre montant de \$450,000, qui paraît à la dernière page du budget, seront à la longue remis au Gouvernement. Ceci est une somme considérable à déboursier et je présume que le Gouvernement s'efforcera de pourvoir à ce que, dans les années à venir, quand les affaires seront meilleures, les gens obtenant de l'aide sous cette forme devront, autant qu'ils le pourront, rembourser l'argent au Trésor.

Il y a encore un autre item de \$25,000, dans le but de défrayer les dépenses des délégués et aviseurs canadiens à la Conférence internationale du travail à Washington. J'ai compris, l'autre jour, que le ministre du Travail disait que cette Confé-